

NOTE SUR LA PREMIERE FOIRE DE VENTE DE BETAIL ORGANISEE A OUARZAZATE DU 22 AU 24 MAI 1982

**Par : Dr. AHMED EZZAHIRI
ABDELAZIZ ELMAGHRAOUI**

Juin 1982

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la sécheresse qui a sévi dans la zone d'action de l'O.R.M.V.A. de Ouarzazate depuis deux ans, plusieurs mesures ont été prises par les différents services concernés afin de faire face à cette situation. L'organisation d'une foire de vente de bétail à Ouarzazate entre le 22 et le 24 Mai 1982 rentre dans ce cadre. Les objectifs de cette foire sont multiples et peuvent se résumer dans les points suivants :

Permettre aux éleveurs locaux d'écouler leurs produits d'une manière efficace.

Mettre à la disposition des provinces avoisinantes un certain nombre d'animaux pour repeupler leurs parcours et reconstituer leur cheptel.

Décongestionner les parcours de la zone d'action de l'O.R.M.V.A.M.O et éviter la perte d'animaux occasionnée par la sous-alimentation, tant que cela est encore possible.

1. ORGANISATION

Le comité technique de l'O.R.M.V.A. de Ouarzazate s'est réuni le 17 Mai 1982 pour débattre de l'organisation de cette foire de vente de bétail et a accueilli favorablement cette proposition. L'idée fût également soumise aux autorités centrales.

Plusieurs mesures organisationnelles ont été prises à différentes échelles en vue de réussir cette opération.

1.1. A l'échelle nationale

Les Gouverneurs des provinces voisines (Agadir, Taroudant, Marrakech, Safi, Azilal, Beni Mellal et Kelâa Sgharna) ont été informés et sollicités pour donner les facilités aux éventuels acheteurs de bétail afin qu'ils puissent participer massivement à cette foire.

1.2. A l'échelle locale

Plusieurs réunions ont été tenues au niveau de la Province, des Cercles, de l'O.R.M.V.A.O et des Centres de mise en valeur et visaient les dispositions à prendre pour réussir la foire. Les agents de l'élevage et les autorités locales se sont chargés d'informer les éleveurs au niveau de tous les souks de la zone.

1.3. A l'échelle de l'O.R.M.V.A.O

L'O.R.M.V.A.O a aménagé un terrain de 4 ha partagé en parcelles avec clôture et abreuvoirs et a mobilisé 3 camions citernes assurant l'alimentation du cheptel en eau.

Par ailleurs, la foire a été alimentée en eau potable et éclairée. Des équipes constituées d'agents de l'O.R.M.V.A.O ont été chargées de la réception, l'encadrement sanitaire, la distribution d'aliments, l'abreuvement et le contrôle des ventes et l'animation.

2. DEROULEMENT DE LA FOIRE

Deux postes de renseignements ont été installés pour assurer le contrôle des entrées et sorties des animaux. Des fiches ont été préparées pour enregistrer toutes les informations nécessaires pour l'établissement du bilan de la foire.

Au cours des journées de la foire, l'O.R.M.V.A.O à l'aide de ses moyens audio-visuels a tenu des séances de vulgarisation sur les différentes techniques de l'élevage, de l'amélioration des parcours et sur les différents encouragements de l'Etat dans le domaine de l'élevage. De même chaque soir des films sur les techniques culturales et les réalisations de l'O.R.M.V.A.O et les efforts menés pour améliorer les productions animales et végétales sont présentés aux participants.

Il faut signaler que le climat était un facteur défavorable, les températures élevées ont obligé les éleveurs à quitter la zone de

la foire pour aller chercher des abris ailleurs ; ils rejoignaient la place de l'exposition vers la fin de la journée lorsque les températures se sont adoucies.

3. MOUVEMENTS ENREGISTRÉS

3.1. Participation des éleveurs

Les participants à cette manifestation sont venus des différentes zones de la Province et aussi de certaines Provinces voisines (Béni-Mellal).

Le nombre d'éleveurs s'élève à 123 répartis comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Origine des éleveurs participants à la foire

Zones	Ouarzazate	Amerzgane	Toundoute	Skoura	M'Semrir	Tazenakhte	Zagora	Agdz	Iknoune	Kelaat-M'gouna	Beni Mellal	Total
Nombre	36	29	20	7	8	6	6	3	2	2	4	123
%	29,1	23,6	16,3	5,9	6,5	4,9	4,9	2,4	1,6	1,6	3,2	100

3.2. Effectifs d'animaux

L'entrée des animaux avait débutée le 21 Mai 1982 et les effectifs globaux des animaux présentés à la foire sont de 996 ovins, 1.628 caprins, 128 bovins, 6 équins et 2 camélins (tableau 2).

Tableau 2 : Effectif des animaux présentés à la foire

Origine	Ovins	Caprins	Bovins	Equidés	Camélins
- Blida	10	70	-	-	-
- Ben Zoli	27	-	-	-	-
- Tamegroute	23	107	-	-	-
- Zagora	1	33	-	-	-
- Iknouen	8	105	10	-	-
- Iminoulaouen	92	153	-	-	-
- Agdz	16	44	1	-	-
-Skoura	39	79	12	2	-
- Tazenakhte	38	100	-	-	-
- Toundoute	235	432	26	-	-
- Ouarzazate	135	41	6	1	-
- Tarmigte	19	34	-	1	-
- Tarmigte	76	51	36	2	-
- Tinzouline	-	-	2	-	-
- Kelâa M'Gouna	16	46	-	-	2
- M'Semrir	242	315	13	-	-
- Hors province	19	18	22	-	-
TOTAL	996	1.628	128	6	2

Les races animales sont pour les ovins la race sédentaire D'Mane, la race lainière de parcours Siroua et la race à viande de parcours Saghro. Les caprins sont de la race Rahali et les bovins sont de race locale ou de race pie noire.

Le tableau 3 indique les effectifs des animaux présentés à la foire par Cercle.

Tableau 3 : Entrées des animaux par cercle

Zones	Ovins	Caprins	Bovins	Equidés	Camelins
Cercle de Zagora	77	254	3	0	0
Cercle de Boumalne	266	466	25	0	2
Cercle de Ouarzazate	634	890	80	6	0
Hors province	19	18	18	0	0
Total	996	1.628	126	6	2

3.3. Ventes des animaux

Le tableau 4 rapporte les effectifs d'animaux vendus par espèce et précise la destination des animaux vendus.

Tableau 4 : Ventes des animaux

Destinations	Ovins	Caprins	Bovins	Equins	Camelins
Zone de l'ORMVA O					
- Boucherie	32	3	40	-	-
- Elevage	87	135	13	2	2
- Commerce	68	63	2	-	-
Total zone	187	211	55	2	2
Hors zone de l'ORMVAO					
- Boucherie	-	3	-	-	-
- Elevage	70	186	-	-	-
- Commerce	508	817	7	-	-
Total	578	1.006	7	-	-
Total Général	765	1.217	62	2	2

Les participants à cette manifestation sont venus des différentes zones de la Province

Ainsi 77 % des ovins présentés à la foire sont vendus dont 76 % sont destinés aux provinces avoisinantes. Les caprins vendus comptent pour 75% des animaux présentés à la vente dont 83% sont destinés aux Provinces limitrophes.

Pour les bovins les ventes ont concerné 50% seulement et 89% sont achetés par des chevillards de la Province de Ouarzazate et 73% de ces animaux sont destinés à la boucherie.

3.4. Prix de ventes enregistrés

Le tableau 5 rapporte les prix de vente moyen et l'écart type pour les différentes espèces animales vendues au cours des journées de la foire.

Ainsi les prix moyen de vente sont de 1.455 ; 190 et 123 DH respectivement pour les bovins, ovins et caprins. Il faut signaler que ces prix sont plus intéressants que ceux enregistrés dans les souks de la région au cours de la même période.

Tableau 5 : Prix de vente des animaux vendus à la foire (en DH)

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins
Prix moyen	1.455	190	123
Ecart type	1.644	148	32

3.5. Transferts d'animaux par les chevillards et animaux non vendus

Parmi les animaux non vendus il y a une partie qui a été transférée par les chevillards vers d'autres régions. Les effectifs des animaux concernés par cette opération sont rapportés dans le tableau 6 et sont de 83 ovins, 352 caprins et 5 bovins.

Ainsi, les animaux qui ne sont pas effectivement vendus sont de 148 ovins soit 15% des animaux présentés, 59 caprins ou 3,6 %, et 61 bovins ou 48% aussi que 4 équins.

Tableau 6 : Transfert d'animaux par les chevillards et animaux non vendus

Animaux	Ovins	Caprins	Bovins	Equins	Camelins
Entrées	996	1.628	128	6	2
Ventes	765	1.217	62	2	2
Transfert par chevillards	83	352	5	0	0
Animaux non vendus	148	59	61	4	0

3.6 Origine des chevillards

Le nombre de chevillards et d'acheteurs s'élève à 78 dont l'origine est indiquée dans le tableau 7.

Tableau 7 : Chevillards et acheteurs

Origine	Nombre
Hors zone de l'ORMVA	13
Cercle de Boumalne	8
Cercle de Taliouine	2
Cercle de Ouarzazate	47
Cercle de Zagora	8
Total	78

Les chevillards provenant de l'extérieur de la zone d'action de l'O.R.M.V.A.O sont au nombre de 13. L'origine de ces chevillards est rapportée dans le tableau 8.

Tableau 8 : Répartition des chevillards provenant de l'extérieur de la zone

Régions	Nombre
Ait Ourir	5
Tadart	1
Beni-Mellal	1
Kelâa Sgharna	2
Marrakech	4
Total	13

3.7. Distribution d'aliments

Les animaux présentés à la foire bénéficient d'une alimentation gratuite. Un aliment composé et équilibré a été acheté par l'Etat dont 50% a été payé par l'O.R.M.V.A.O et 50 % par la Direction de l'élevage. Les ovins et les caprins reçoivent un kg, les équins reçoivent 5 kg, les asins 3kg et les camelins 6 kg d'aliments/jour.

Le tableau 9 rapporte les quantités totales distribuées par jour. Ainsi 5.570 kg ont été distribués au cours des journées de la foire.

Tableau 9 : Situation des entrées d'animaux et distribution des aliments de 22 au 24.5.1982 1ère ration

Bovins				Ovins			Caprins alimenté	Equins				Camelins alimenté	Quantité d'aliments kg
Adulte alimenté	Jeune alimenté	Non alimenté	Total	Alimenté	Non alimenté	Total		Mulet alim.	Ane Alim.	Mulet non alim.	Total		
133	6	1	140	970	11	981	1704	4	2	1	7	2	3.528
Animaux bénéficiant d'une deuxième ration													
29	5	-	34	653	-	653	1108	1	1	-	-	-	1.958
Animaux bénéficiant d'une troisième ration													
-	-	-	-	15	-	15	69	-	-	-	-	-	84
Total d'animaux entrés et aliments distribués													
133	6	1	140	970	11	981	1704	4	2	1	7	2	5.570

3.8 Transport d'animaux

Les animaux ont été transportés à la foire à la charge de l'O.R.M.V.A.O. 26 camions ont participé à cette opération. Les frais de transport ont été estimés à 8.600 DH (tableau 10).

Tableau 10 : Frais de transport des animaux présentés à la foire (en DH)

Origine de départ	Nombre de camions	Coût unitaire	Total
Toundoute	12	200	2.400
Ikniouen	2	600	1.200
M'Semrir	4	600	2.400
Kelâa	2	300	600
Zagora	2	450	900
Agdz	1	200	200
Tinghir	1	450	450
Tikirt	1	150	150
Tazenakhte	1	300	300
TOTAL	26	-	8.600

4. ANALYSE DES RESULTATS

Malgré les efforts déployés à tous les niveaux (contacts directs, affiches publicitaires, criés aux souks, diffusion par la radio et la télévision, banderoles....) et les facilités accordées aux éleveurs, les objectifs visés par l'organisation de cette foire n'étaient atteints que partiellement pour les raisons suivantes :

Les effectifs présentés restent timides par rapport aux possibilités de la zone malgré les encouragements de l'Etat (transport, alimentation...).

Les provinces voisines n'ont pas envoyé d'acheteurs, puisque ceux rencontrés à la foire sont des chevillards qui fréquentent habituellement la zone.

Parmi les Offices, DPA et Sociétés d'Etat contactés, seuls les représentants des O.R.M.V.A. du Souss massa et de tafilalet et de la SOGETA sont venus.

Cependant, on a relevé que certains faits pourraient expliquer ces résultats :

Depuis un mois environ, une opération de grande envergure d'achat d'animaux sur la zone par les chevillards des autres Provinces a été déclenchée et un départ quotidien d'une dizaine de camions en moyenne a été enregistré.

Par ailleurs, à une semaine de son organisation plusieurs orages se sont abattus sur la zone, ce qui a certainement fait croire à de nombreux éleveurs à une amélioration du tapis végétal.

Dans les provinces voisines, la période des moissons a débuté et il se peut du fait de la faible trésorerie des agriculteurs, que ces derniers ont y mis tous leurs moyens.

Un autre élément réside dans le fait que la foire a été organisée un peu en retard (2 à 3 semaines) alors qu'un pourcentage important d'éleveurs nomades et transhumants ont déjà rejoint les parcours de montagne.

A côté de cela, il faut ajouter la méfiance des éleveurs devant n'importe quelle nouvelle opération, en témoigne le tableau 11, qui indique le nombre de têtes présentées aux principaux souks de la région durant la même période de l'organisation de la foire.

Tableau 11 : Effectifs présentés dans les principaux souks de la région entre le 22 et 24 Mai 1982

Région	Ovins	Caprins	Bovins	Equins
Tinghir	700	800	150	14
M'Semrir	400	220	45	-
Taliouine	170	550	250	50
Zagora	200	250	80	-
Tinzouline	162	181	93	45
Skoura	47	70	29	10
TOTAL	1.679	2.071	647	119

Dans tous les cas, l'Office aurait fait tout son possible en vue de contribuer le plus efficacement possible à la sauvegarde du cheptel et à la lutte contre les effets de la sécheresse, parallèlement aux autres mesures prises.